

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/article41161>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Soutenez nos actions > **Epargner solidaire et contre le nucléaire !**

12 janvier 2015

Epargner solidaire et contre le nucléaire !

Depuis plusieurs années, la fédération Réseau "Sortir du nucléaire" est partenaire de la NEF, et participe à sa mesure, à une autre économie, une économie alternative, ne favorisant ni le nucléaire, ni les projets inutiles !!!

Près de 200 sympathisants ont choisi, dans le cadre de leur compte à terme *nature*, de reverser leurs intérêts pour la lutte antinucléaire. C'est la solidarité de tous, le don de chacun, selon son épargne (la plupart nous soutiennent à hauteur maximum de 50 €), qui fait la force de cette action engageante et permet à nos actions de voir le jour !

Que fait-on de ces dons ?

Dans le prolongement de l'engagement de la Nef à financer la solidarité et l'alternative notamment au nucléaire, 30 % de dons collectés dans le cadre de notre partenariat avec la banque éthique, alimentent notre fonds de solidarité, qui sont affectées en appui à des actions antinucléaires, mais aussi en soutien aux nombreuses victimes de l'atome.

[Pour télécharger le bulletin d'adhésion au Compte à Terme Nature de la Nef et soutenir le Réseau, cliquez ici](#)

La NEF référence de la finance éthique

la Nef

finance éthique

Unique en France, la Nef offre, depuis près de 30 ans, des solutions d'épargne, de crédit et de financement participatif orientées exclusivement vers des projets à utilité sociale, écologique et/ou culturelle. Les projets qu'elle soutient au quotidien sont ceux qui construisent la société de demain : agriculture biologique et paysanne, énergies renouvelables, entrepreneuriat social, filières bio, insertion, développement local, associations, pédagogies alternatives, logement social, commerce équitable, etc. Choisir la Nef, c'est rejoindre une coopérative aux valeurs et convictions fortes :

- ▶ **Transparence totale** : seul établissement financier français à publier chaque année la liste complète de ses financements ;
- ▶ **Seul établissement financier français agréé ESUS** (Entreprise solidaire d'utilité sociale) ;
- ▶ **Aucun investissement dans des paradis fiscaux, aucune spéculation**. La Nef est un établissement agréé par la Banque de France et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, depuis 1988, date de sa création.